

CONCERTATION AVEC LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

La concertation avec les enseignants associés est une fonction essentielle du superviseur. Elle vise à initier et à entretenir un climat d'échange en vue d'une formation cohérente du stagiaire. Elle peut prendre différentes formes: rencontres, téléphone, Skype, courriels, etc.

La concertation se traduit par le développement d'un rapport de coformation et par le soutien de l'enseignant associé. Elle doit être initiée entre la première coordination et le début du stage, puis, se poursuivre tout au long du stage.